



Mimizan, le 08 novembre 2024

C O M M U N I Q U É

Le groupe GASCOGNE annonce que son document d'enregistrement a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) le 08 novembre 2024.

Ce document est tenu à la disposition du public dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur et peut être consulté sur le site internet du groupe www.groupe-gascogne.com et sur le site de l'AMF (www.amf-france.org).

Il est également tenu à disposition au siège social de la société Gascogne SA : 68 rue de la Papeterie – 40200 Mimizan.

Ce communiqué est disponible sur le nouveau site du Groupe Gascogne www.groupe-gascogne.com.

Responsable de l'information financière

Julien Ellie – Directeur Financier Tél : 05 58 09 79 74

A propos du groupe Gascogne :

Principal acteur de la filière bois en France, le groupe Gascogne est présent à tous les stades de la valorisation de la ressource forestière et est le seul acteur français totalement intégré sur l'ensemble de la chaîne bois-papier-transformation. Le groupe Gascogne, qui s'appuie sur 4 activités complémentaires, est le 1er opérateur multi spécialiste du bois en France, 1er producteur mondial de papier kraft naturel frictionné, un des leaders européens de sacs industriels et grand public et un des premiers producteurs mondiaux de complexes d'emballage et de protection.

ISIN :FR0000124414 / Reuters : GASP.PA / Bloomberg : BI FP / FTSE : 460
www.groupe-gascogne.com